

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

## **Des économistes rappellent aux partis politiques de préciser les conséquences budgétaires et financières de leurs engagements électoraux**

**Montréal, le 24 août 2018** – Le Comité des politiques publiques de l'Association des économistes québécois (CPP), appuyé par la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, réitère l'invitation faite aux partis politiques le 24 mai dernier à rendre public le cadre budgétaire et financier sur lequel reposent leurs engagements électoraux. Pour faciliter les comparaisons, ce cadre devrait être similaire pour tous les partis, porter sur le même horizon temporel et faire ressortir clairement quelles modifications les engagements électoraux entraîneront aux paramètres budgétaires et financiers présentés dans le rapport préélectoral.

Le Comité des politiques publiques invite donc à nouveau les partis politiques à présenter un cadre budgétaire et financier qui :

- portera sur la durée du prochain mandat gouvernemental, soit les cinq années budgétaires allant de 2018-2019 à 2022-2023 inclusivement;
- fera état, pour chacune de ces années, de l'évolution prévue des éléments suivants :
  - les revenus, les dépenses, les excédents ou les déficits, ainsi que le solde budgétaire en découlant;
  - la réserve de stabilisation;
  - la dette brute et la dette représentant les déficits cumulés;
  - le Fonds des générations.
- expliquera en quoi leurs engagements électoraux modifient les données du rapport préélectoral présenté par le ministère des Finances le 20 août 2018.

Cette façon d'élaborer et de présenter leur cadre budgétaire et financier amènera les partis à préciser :

- les coûts additionnels ou les économies qui résulteront des changements proposés aux programmes, projets et mesures administratives existants;
- leur volonté de modifier dans un sens ou dans l'autre les sources de revenus autonomes du gouvernement : impôts, taxes, tarifs, dividendes des sociétés d'État, etc.;
- leurs hypothèses sur l'évolution des principales variables affectant les revenus et les dépenses du gouvernement, soit :
  - la croissance économique;

- la croissance des revenus;
- la croissance des dépenses;
- le coût de financement de la dette;
- etc.

« En uniformisant les règles du jeu, nous croyons qu'une présentation de ces informations au cours de la prochaine campagne électorale permettra aux électeurs et aux analystes de mieux voir les conséquences économiques des mesures proposées par les différents partis, leur permettant ainsi de faire des choix éclairés », rappelle Yves St-Maurice, président du Comité des politiques publiques de l'Association des économistes québécois. Ce dernier a transmis aux chefs de tous les partis politiques une lettre rappelant l'approche proposée.

**Le cadre proposé par le Comité des politiques publiques de l'Association des économistes québécois pour exposer les effets budgétaires et financiers des programmes électoraux peut être consulté à l'adresse suivante :** <http://www.economistesquebecois.com/files/documents/0c/97/cadre-financier-version-internet-23-08-2018.pdf>

## **CONTACTS**

Yves St-Maurice, président  
Comité des politiques publiques  
514-776-6546

Bernard Barrucco, directeur général  
Association des économistes québécois  
418-681-9247

## **À propos de l'Association des économistes québécois et du Comité des politiques publiques**

Principal regroupement d'économistes québécois et comptant quelque 700 membres, dans divers secteurs d'activité, l'Association ne représente aucun intérêt particulier. Elle se donne comme objectif d'intervenir de façon crédible et impartiale sur les enjeux économiques qui confrontent la société québécoise. À cette fin, elle a mis sur pied un Comité des politiques publiques constitué d'économistes ayant des compétences et des expériences diversifiées dans les milieux universitaires, privés et gouvernementaux.